

Montreuil,
le vendredi 15 mai 2020

Émetteur : Elise Demorise pour l'Ucanss - @mail : formation@ucanss.fr
Catherine Henneau et Christine Calvet pour l'Institut 4.10 - @mail : les-prepa-concours@institutquatredix.fr

Objet : Préparation au 61ème concours d'entrée à l'EN3S

Madame, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, propose une préparation aux épreuves du Concours d'entrée à l'EN3S.

I. SYSTÈME D'ENTRÉE ET D'ORIENTATION (ANNEXE 1)

Le système d'entrée est constitué de deux tests d'orientation :

- un QCM de Protection sociale de 50 questions,
- une synthèse à partir d'un dossier,

qui permettent selon des critères définis :

- d'identifier le candidat le plus éloigné des attendus du concours, et le plus proche,
- d'orienter le candidat au mieux dans un parcours de formation et d'accompagnement individualisé à la fois en termes de contenus et de durée.

Les tests d'orientation seront réalisés le 3 septembre.

Modalités particulières :

Les redoublants et les candidats qui bénéficient d'un report d'un an sont exonérés de la passation des tests d'orientation au profit d'un entretien avec l'Institut. Il permettra, au regard des résultats obtenus au concours et aux tests, d'identifier le parcours de formation le plus approprié.

II. ARCHITECTURE DE LA PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DES PARCOURS (ANNEXE 1)

L'individualisation des parcours de formation se traduit par la possibilité de suivre de 1 à 3 parcours qui peuvent être suivis en parallèle par le candidat selon les résultats obtenus aux tests d'orientation.

a) Le parcours A - Consolidation des connaissances en Protection sociale : ce parcours repose uniquement sur des modalités de préparation à distance via l'Espace Syfadis composé :

- d'une base documentaire,
- d'un forum d'échanges: animation de communauté, co apprentissage par la co-construction d'analyses, dépôt de travaux ... Chaque mois, les discussions sont alimentées par la publication d'articles d'actualité, des questions et réponses aux apprenants. Deux encarts mettent en avant un Fil d'info sur les actualités publiées dans les différentes conversations, des Actus à la Une.

b) Le parcours B - (39 jours) : Il s'agit de la préparation de l'ensemble des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission du concours qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves (composition, note de synthèse, étude de cas), des corrections des travaux dirigés et des devoirs, de la préparation à l'épreuve de conversation avec le jury et aux autres épreuves orales techniques.

c) Le parcours C - Consolidation de l'expression écrite : il est proposé à l'organisme d'orienter son collaborateur vers une préparation centrée sur l'orthographe, la sémantique, la grammaire, ... de type Voltaire (niveau 900 - Excellence), ou autre - <https://www.projet-voltaire.fr/offres/salaries-demandeurs-d-emploi-cpf/>

III. MODALITÉS D'INSCRIPTION (ANNEXE 1)

L'accès à la préparation au Concours d'entrée à l'EN3S est subordonné à la constitution d'un dossier d'inscription complet à réaliser en ligne auquel, il conviendra de joindre deux attestations demandées via le formulaire d'inscription en ligne :

- l'attestation du candidat (annexe 1bis),
- l'attestation du directeur qui autorise le suivi de la préparation (annexe 1ter).

La date limite des inscriptions est fixée au 30 juin 2020.

Une attention particulière est apportée à la lettre de motivation et au CV qui viennent compléter le dossier d'inscription.

En effet, afin de mieux accompagner le candidat lors de sa préparation, il est demandé d'évoquer plus précisément dans la lettre de motivation :

- les points saillants du parcours professionnel,
- la vision du métier d'agent de direction,
- la motivation et volonté à intégrer la préparation, avec la prise de conscience des contraintes liées à un tel investissement.

La lettre de motivation et le CV sont exploités pendant la préparation par le candidat et l'intervenant durant des ateliers.

Vous trouverez en annexe 2 les dates clés de la préparation.

Modalités particulières :

Les dossiers d'inscription des redoublants sont à transmettre au plus tard 7 jours ouvrés après la publication des résultats (admissibilité ou admission) par l'EN3S dans les mêmes conditions citées ci-dessus.

IV. MODALITÉS DE VALIDATION ET DE COMMUNICATION DES PARCOURS



Sur proposition de l'Institut 4.10, l'Ucanss valide les parcours. A l'issue, l'Institut 4.10 transmet la décision au stagiaire et au Directeur de l'organisme.

V. COÛT DE LA PRÉPARATION ET PRISE EN CHARGE

Le coût pédagogique de la préparation au 61ème Concours d'entrée à l'EN3S varie en fonction du(des) parcours de formation suivi(s).

Le coût relatif aux tests d'orientation s'élève à 296,00 € par stagiaire.

Les coûts des différents parcours sont en cours de détermination et vous seront communiqués très prochainement, ainsi que le montant de la prise en charge forfaitaire qui sera directement déduite du montant de la facture dans le cadre du dispositif de subrogation mis en place par l'Institut et l'Ucanss.

Les organismes relevant de la Mutualité Sociale Agricole sont invités à se rapprocher de leur caisse nationale CCMSA (Direction des Relations Sociales et des Ressources Humaines Institutionnelles, département gestion des compétences).

Pour les autres régimes, les organismes sont invités à se rapprocher de leur Opcv.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par l'organisme d'appartenance selon les barèmes conventionnels.

Vos interlocutrices, Catherine Henneau et Christine Calvet de l'Institut 4.10 (pilotes de ce dispositif) et Elise Demorise de l'Ucanss, se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise Picaud

Directrice de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe

(s) :

- Présentation générale,
- Attestation candidat,
- Attestation employeur,
- Calendrier,